

**ARRETE**

**Fixant le tableau d'avancement au grade  
D'Adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe  
au titre de l'année 2010**

Le Maire de la Commune de l'Ile d'Yeu

**Vu** la Loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

**Vu** la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droit et obligations des fonctionnaires,

**Vu** la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment ses articles 30, 79 et 80 ;

**Vu** le décret n°2006-1690 du 22 décembre 2006 (article 10 et 11) portant statut particulier du cadre d'emploi des adjoints administratifs;

**Vu** l'avis favorable émis par la Commission Administrative Paritaire dans sa séance du 25 janvier 2010 ;

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** : Sont inscrites sur le tableau d'avancement au **grade d'adjoint administratif de 1<sup>ère</sup> classe** au titre de l'année 2010, les personnes mentionnées ci-dessous :

NOM et PRENOM	SITUATION ACTUELLE
- Karen NAUD - Nathalie NOURY	Adjoint Administratif de 2 <sup>ème</sup> classe

**Article 2** : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis :

- au Président du Centre de Gestion
- à Monsieur le Receveur Municipal

Fait à l'Ile d'Yeu le 1 mars 2010

Le Maire

*Le Maire,*

*NATHALIE NOURY*

Le Maire

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- Informe qu'en vertu du décret n° 83-1025 du 28-11-83 concernant les relations entre l'administration et les usagers (article 9) (J.O. du 03.12.83) modifiant le décret n° 65-25 du 11.01.65 relatif aux délais de recours contentieux en matière administrative (article 1 - al. 6) le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6, Allée de l'Île Gloriette 44041 NANTES CEDEX - dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Notifié à l'agent le .....

Date et signature de l'intéressé (e)

Transmis au Représentant de l'Etat le